

Le scandale du SNU confirmé par la Cour des comptes Plus que jamais : ABANDON !

Montreuil, le 19 septembre 2024

La Cour des comptes vient de publier un rapport sur le SNU appelé « *Un premier bilan, cinq années après son lancement* ». Et quel bilan !

Alors que l'école manque de tout en cette rentrée avec des classes surchargées, des classes sans professeurs, un manque criant de remplaçants dès les premières semaines, des élèves sans AESH, sans infirmière, sans assistante sociale, des jeunes sans classe, un manque de personnels administratifs, etc. Le SNU, lui, ne manque pas de moyens ! Le rapport de la Cour des comptes établit que le SNU représente « *un coût par jeune proche de 2900 euros pour l'année 2022* » tout en précisant que « *ce chiffrage reste incomplet* » et estime le coût de fonctionnement annuel du dispositif à un total de 3,5 à 5 milliards d'euros en cas de généralisation.

Le Service National Universel, promesse électorale du candidat Macron en 2017 a été mis en place en 2019 et aurait vocation à être généralisé. Les objectifs du SNU sont clairement énoncés : « *Les objectifs assignés au SNU, décrits dans les documents budgétaires comme un « projet de société », sont nombreux et s'articulent autour des notions de résilience de la Nation, de cohésion nationale, d'engagement, d'orientation et d'insertion des jeunes, avec une communication centrée sur les aspects proches du cadre militaire du dispositif.* » La mobilisation des organisations syndicales et lycéennes qui refusent l'enrôlement de la jeunesse à des fins guerrières a contraint les différents gouvernements à renoncer à la généralisation.

Malgré tout, le président Macron cherche à imposer le SNU : par la mise en place des « *classes engagées* » en lycée en 2023 qui participent au séjour de cohésion du SNU ; par la mise en place d'une « *séquence d'observation en milieu professionnel en classe de seconde générale et technologique* » sur temps scolaire qui peut être remplacée par une participation au séjour de cohésion du SNU. Le constat reste toujours que le SNU ne fait jamais le plein. En 2023, environ 40 000 volontaires ont effectué un « *séjour de cohésion* » sur un peu plus de 500 000 élèves de seconde, soit à peine 8 % du public concerné.

Le rapport de la Cour des comptes se conclut sur diverses recommandations. Mais pour la FNEC FP-FO, la seule recommandation qui s'impose est l'abrogation du SNU et de tous les dispositifs pour le mettre en place. La place des jeunes est à l'École pour accéder à l'instruction et à des qualifications et non dans des lieux d'embrigadement dans la logique de la préparation à la guerre.